

Résumé des mandats

Congrès de la CLASSE du 3 juillet 2012

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Présidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Manifeste
- 3.0 Femmes
- 4.0 Avis de motion
 - 4.1 Dépôt des avis de motion
 - 4.2 Traitement des avis de motion
- 5.0 Varia

Adoption du procès-verbal

1. L'adoption du procès-verbal du 17 juin 2012

Manifeste

1. Que l'on adopte les grandes lignes, la structure et la plupart des axes de discours du manifeste « Nous sommes avenir ». Que lors de la refonte soit pris en compte l'accessibilité du texte et que soit priorisé un vocabulaire et un ton adapté à un public ne partageant pas nécessairement le lexique militant, collégien et universitaire. Que l'on ajoute une partie abordant la discrimination de groupe tel les immigrantes et immigrants, les personnes en situation d'handicap, les parents-étudiants, les personnes faisant un retour aux études, les LGBTQ, etc.

Qu'une attention particulière soit portée à l'élargissement et l'intégration des axes de discussion féministes et anti-colonialistes

Que soit abordé de façon explicite la distinction entre la démocratie directe et la démocratie représentative
Que soit spécifié et clarifié dans le manifeste que la gratuité et la non-discrimination s'appliquent à toutes les étudiantes et tous les étudiants peu importe leur statut d'immigration.

Que la notion de gratuité soit retravaillée (fin paragraphe 3) afin de souligner les méfaits de la notion d'utilisateur-payeur et de faire ressortir les bénéfices de la collectivisation des coûts.

2. Que l'on ajoute au manifeste un axe de discours sur les communautés racisées et les minorités visibles.
Que la position de la CLASSE sur l'anti-racisme soit précisée.

Propositions mises en dépôt

1. Que l'on adopte le Manifeste en annexe A du cahier de Congrès.

1.1 Biffer la dernier paragraphe afin que l'avant dernier paragraphe devienne le dernier. Qu'il soit plus combatif avec l'expression « grève sociale ». Qu'il appelle à l'action et parle de la non-entrée en août.

*Considérant le caractère anti-féministe, sexiste, capitaliste et corporatiste de l'industrie de l'humour au Québec,
Considérant la présence d'humoristes et d'artistes véhiculant des propos sexistes, racistes et homophobes au sein de la Coalition des humoristes indignés (CHI),*

2. Que la CLASSE se dissocie publiquement du spectacle-bénéfice organisé par la CHI et diffuse les raisons de cette position.

Que la CLASSE réaffirme sa défense de la diversité des tactiques, du féminisme et du syndicalisme de combat. Qu'elle condamne les dit propos sexistes, racistes, homophobes et hétéronormatifs.